



口
大
C
D
M
D
M
H
M
M

POLITIQUE D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES DE TOUTES NATURE

Objectif :

Le risque est défini comme la possibilité de la création d'un événement futur ayant un impact négatif sur la situation financière, les activités ou la réputation de Karaté Québec, qui empêcherait ainsi l'atteinte de ses objectifs. Conformément aux bonnes pratiques de gouvernance, le Conseil d'administration est chargé d'identifier et de surveiller les principaux risques auxquels les activités de Karaté Québec sont exposées. Il doit garantir la mise en place de mécanismes appropriés pour identifier, contrôler et gérer ces risques de manière efficace.

Le Conseil d'administration ainsi que le (la) directeur (trice) des opérations doivent adopter les politiques et prendre les actions nécessaires pour contrôler, éviter, ou réduire au minimum les risques. Cependant, certains risques, comme celui de cyberattaque, ne peuvent jamais être totalement éliminés. Karaté Québec doit s'assurer du respect de ses valeurs, et que ses politiques et règlements généraux /administratifs et que toutes communications écrites soient raisonnables.

Il est important pour le Conseil d'administration de rester vigilants et de régulièrement réévaluer les risques potentiels auxquels Karaté Québec pourrait être exposé. Cela inclut :

1. ****Risques opérationnels**** : Problèmes liés aux processus internes, aux systèmes et aux personnes.
2. ****Risques financiers**** : Fluctuations économiques, problèmes de liquidité,
3. ****Risques réglementaires**** : Changements dans les lois et réglementations, non-conformité aux normes.
4. ****Risques stratégiques**** : Échecs dans la mise en œuvre de la stratégie, concurrence accrue.
5. ****Risques environnementaux**** : Catastrophes naturelles, changements climatiques.
6. ****Risques de réputation**** : Gestion des relations publiques, incidents ou scandales affectant l'image de l'organisation.
7. ****Risques technologiques**** : Dépendance à la technologie, pannes de systèmes, obsolescence technologique.
8. ****Risques humains**** : Perte de personnel clé, problèmes de ressources humaines, conflits internes.
9. ****Risques de sécurité**** : Problèmes de sécurité physique, vols, vandalisme.
10. ****Risques de projet**** : Retards, dépassements de coûts, problèmes de qualité.

Le Conseil doit être proactif dans l'identification de nouveaux risques et adaptable dans ses approches pour assurer la résilience et la pérennité de Karaté Québec.